



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

A

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
du Nord – Pas-de-Calais-Picardie

SAS D'HOLLANDE
RUE MAURICE FACON
59247 FECHAIN

Service Régional de l'Alimentation

Affaire suivie par : Daniel Campion

Lille, le 26/05/2016

Tél. : 03.62.28.41.31

Fax : 03.62.28.41.07

Courriel : daniel.campion@agriculture.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE OFFICIEL DU CONTROLE PHYTOSANITAIRE

NUMERO D'ENREGISTREMENT

PROGRAMME DE CONFORMITE PHYTOSANITAIRE DES EMBALLAGES EN BOIS DESTINES A L'EXPORTATION

ATTESTATION

Suite à l'inspection du **18/05/2016**,

conformément à l'article L 251-12 du Code rural et de la pêche maritime, au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation, le Ministère en charge de l'Agriculture, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'Alimentation reconduit à :

SAS D'HOLLANDE

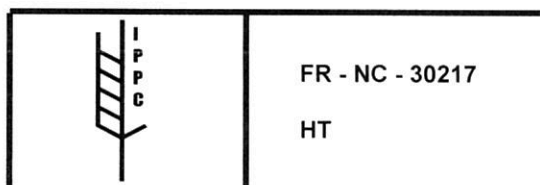
représentée par Monsieur DHOLLANDE SEBASTIEN

le numéro d'enregistrement : **NC 30217**

L'utilisation de ce numéro doit être conforme aux engagements pris par la société sus-citée auprès de la DRAAF/SRAL en date du 21/10/2011.

Conformément au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15), le marquage de l'entreprise, à apposer après traitement, est le suivant :

Traitement à la chaleur



Cette attestation est valable jusqu'au **31 décembre 2018**

L'Inspecteur phytosanitaire

Daniel Campion

